

Les domestiques et serviteurs à gages.
Art. 3. Sont incapables d'être jurés :
Ceux à qui l'exercice de tout ou partie des droits politiques, civils et de famille a été interdit.

Les interdits et ceux qui sont pourvus d'un conseil judiciaire ;
Ceux qui sont en état d'accusation ou de contumace ;

Les individus qui ont été condamnés, soit à des peines affirmatives ou infamantes, soit à des peines correctionnelles, pour faits qualifiés crimes par la loi ou pour délits de vol, d'escroquerie, abus de confiance, usure, attentat aux mœurs, vagabondage et mendicité, et ceux qui à raison de tout autre délit auront été condamnés à plus d'un an d'emprisonnement ;

Les condamnations pour délits politiques n'entraînent l'incapacité qu'autant que le jugement la prononce.

Art. 4. Les fonctions de juré sont incompatibles avec celles de représentant du peuple, de ministre et de sous-secrétaire d'Etat, de secrétaire-général d'un ministère, de préfet, de sous-préfet, de juge, de procureur-général, de procureurs de la République et de leurs substitués, de ministres d'un culte quelconque, de membres du conseil d'Etat, de commissaires de la République près des administrations ou régies, de fonctionnaire ou préposé chargé d'un service actif, de militaire en activité de service et d'instituteur primaire communal.

Art. 5. Pourront, sur leur demande, ne point être portés sur la liste ?

Les septuagénaires,
Les citoyens qui vivant d'un travail journalier, justifieront qu'ils ne peuvent supporter les charges résultant des fonctions de juré ;

Vu le décret du 14 octobre 1870 ;

Après :
Art. 1^{er}. Les maires de toutes les communes du département publieront, le jeudi 17 novembre, la liste générale des jurés, établie conformément aux prescriptions des décrets ci-dessus visés.

Cette liste sera affichée à la porte de la mairie et partout où le maire le jugera convenable.
Art. 2. Pendant les trois jours qui suivront cette publication, c'est-à-dire du 17 au 20 novembre inclusivement, tout citoyen pourra réclamer soit contre une inscription, soit contre une omission. Cette réclamation devra être déposée à la mairie.

Art. 3. Dans les cinq jours qui suivront, c'est-à-dire du 21 au 25 novembre, le conseil municipal, réuni par le maire, statuera sans recours contre les réclamations formées.

Art. 4. Le 26 novembre au plus tard un tableau de rectification contenant les additions et retranchements opérés par décision du conseil municipal sera publié conformément aux dispositions de l'art. 1^{er}, § II, du présent arrêté.

Lille, le 3 novembre 1870.
Le préfet du Nord,
PIERRE LEGRAND.

M. le ministre de la marine vient de décider qu'il ne serait plus reçu d'engagements pour l'infanterie de marine.

Nous apprenons que les mobiles du 8^{me} bataillon font célébrer, demain, à Landrecies, un service funèbre pour leurs frères d'armes frappés par l'épidémie. Afin de donner plus de solennité à cet acte religieux, tous se sont mis à l'œuvre. Les uns répètent la messe de Requiem, de Mazingue, les autres se font décorateurs et tendent l'église de noir.

Les autorités civiles et militaires et le bataillon entier assisteront à la cérémonie.

Ce fait témoigne du bon esprit de fraternité et d'union qui règne parmi ces jeunes gens, et nous l'enregistrons avec plaisir.

M. Ernest Baroche a été tué dimanche au Bourget, tandis qu'il cherchait à ramener au feu son bataillon de mobiles qui commençait à se débander.

situation, se dit-il, mais faisons toujours ce qu'il faut faire en attendant l'inconnu.

Miss Arinda, suspendue au bras d'Edward, avec une nonchalance créole, parlait déjà, comme l'oiseau à l'aube, fatigué du long silence de la nuit.

« Oui, sir Edward, disait-elle, ces visites sont très-ennuyeuses. Les voisins ne sont pas amusants, ils racontent tous la même chose. Nous avons passé la nuit chez M. Barlow, c'est un ministre, il nous a lu la Bible jusqu'à une heure du soir ; je dors encore, voyez. J'ai dit à mon père qu'il fallait retourner à Nerubudda. Nous avons visité quatre familles, M. Barlow s'est chargé de voir les autres. Tout ce monde vient ici, à mes noces, dimanche prochain. Mon père a fixé le jour. Nous danserons, c'est ce qu'il y aura de mieux. Vos demoiselles blanches sont bien laides ; vous n'êtes pas de cet avis, vous, sir Edward, parce que vous êtes blanc. Si j'étais homme je ne pourrais aimer une femme blanche : c'est fade comme du lait.

Les quakers n'ont pas à notre bal. Tant mieux ! Quelle drôle de famille ! les demoiselles parlent en fermant les yeux, et les hommes ne parlent pas. Pourquoi sont-ils quakers, ces gens-là ? Ils ont commis quelque crime dans leur pays, et on les a condamnés à être quakers. Dites-moi, sir Edward, notre ami le colonel est-il levé ?

— Je crois qu'il est en chasse dans le

Un regrettable accident s'est produit hier soir dans notre ville. M. Mazingue Darras, vétérinaire, se promenait en voiture avec sa dame sur la route de Watrelos, tout-à-coup son cheval s'emporte et se dirige vers le canal avec tant d'impétuosité qu'il tombe à l'eau et se tue sur le coup. M. Darras, précipité de sa voiture, se relève sain et sauf ; mais, moins heureuse, Madame Darras se fracture dans sa chute un bras et une jambe.

Depuis trois mois la ville d'Avesnes, par suite du désastre de Sedan, subit une véritable invasion. Aux corps débandés ont succédé chaque jour des troupes nombreuses de soldats isolés, de traîneurs, d'engagés volontaires, de déserteurs belges venant s'enrôler en France, de mobiles de l'Aisne et de francs-tireurs auxquels les habitants doivent fournir le logement et souvent la nourriture, au moment où d'autres viennent à peine de laisser la place libre.

Ces charges imposées par la guerre ont été jusqu'ici patriotiquement acceptées sans murmure par la population, qui finit pourtant par trouver que les sacrifices qui lui sont demandés deviennent trop lourds. Espérons que nous touchons au terme de cette fâcheuse situation et que le jour est proche où les traîneurs seront rentrés dans les rangs pour y reprendre leur place de soldats et de défenseurs de la patrie.

(Observateur.)

Encore un accident avec une arme à feu.

Le 29 octobre dernier, à Hon-Hergies, la dame Auquier, en voulant montrer à son beau-frère le mécanisme d'un revolver que son mari avait acheté la veille et ignorant que l'arme eût été chargée depuis, fit partir l'un des coups dont la balle alla frapper le sieur Auquier au-dessus de l'os frontal de l'œil droit.

Les docteurs Gravis et Colmant, de Bayay, appelé près du blessé, tentèrent vainement l'extraction de la balle, laquelle déterminait une congestion cérébrale, qui amena la mort trois jours après, au grand désespoir de l'auteur bien involontaire de l'accident.

M. Auquier était âgé de 73 ans et l'un des bons cultivateurs de la commune de Hon-Hergies.

On écrit au Progrès de Lyon, à la date du 30 :

Le bourg d'Auxon (sur l'Ognon, à 10 kilomètres environ au N. O. de Besançon) a été pris et repris deux fois ; les Allemands ayant fusillé des prisonniers, lorsque les Français sont rentrés dans Auxon, les zouaves pontificaux n'ont point fait de quartier aux ennemis et ont tué tous ceux qui sont tombés entre leurs mains ; il n'a point été fait de prisonniers.

En deux jours, à la suite des combats livrés dans les environs de Besançon, un millier de soldats allemands ont été amenés dans la citadelle.

La population se lève en masse dans le Doubs.

La capitulation de Metz afflige, mais n'abat pas.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 7 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

1^o Acide picrique : sa découverte, sa fabrication, ses usages en teinture. Picrate de soude. Comment avec l'acide picrique on peut distinguer dans une étoffe les filaments végétaux des filaments animaux.

2^o Safran : récolte et différents usages du safran.

bois, miss Arinda ; on l'a vu sortir au lever du soleil.

— Seul ?

— Oh ! miss Arinda, jamais seul ; il s'est fait accompagner de quelques-uns de vos meilleurs chasseurs.

— Il est si imprudent, le colonel ?

— Ne croyez pas cela, miss Arinda.

Au reste, quel danger peut-il courir à cette heure ?

— Eh ! mon Dieu ! il peut y avoir quelque bête féroce en retard.

— Celle-là, miss Arinda, serait punie de sa paresse par une balle du colonel.

— Sir Edward, vous direz au colonel Douglas qu'il ne pourra me voir qu'à midi. Les porteurs m'ont réveillée au soleil, et M. Barlow m'a donné du sommeil pour deux nuits. Je vais appeler mes femmes et me reposer. A bientôt, sir Edward, je vous quitte. Vous verrez le colonel avant moi ; dites-lui que je lui défendrai la chasse quand il sera mon mari.

Arinda tendit amicalement la main à sir Edward, et franchit l'escalier avec une agilité de gazelle.

Edward resta seul sur la terrasse, car le nabab s'était arrêté dans une ferme voisine du *chattram*, pour donner quelques ordres et visiter de jeunes plantations.

Un œil scrutateur, collé sur la lame d'une persienne, avait suivi Edward, du pied de l'arbre où le palanquin d'Arinda s'était ouvert, jusque sur le seuil de l'habitation.

Cours public de physique.

Mercredi 9 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe de Morse.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Londres, lundi, 7 novembre.

Le Times dit que la cause de la rupture des négociations relatives à l'armistice est motivée par le refus de M. Bismark de permettre le ravitaillement de Paris pendant la durée de la suspension d'armes.

Le Reichsrath sera probablement convoqué à Versailles.

Le Post dit : Si M. Bismark, pendant les négociations de l'armistice a insisté sur la cession de territoire c'est qu'il ne voulait pas sincèrement la paix.

Le Daily-News annonce que 80,000 Prussiens, sous le commandement de Manteuffel marchent sur Rouen et Amiens.

Havas-Reuter.

Tours, 7 novembre 1870.

Le Ministre de l'Intérieur aux Préfets et sous-Préfets, et généraux commandant les divisions et subdivisions.

L'armistice, à l'effet d'élire l'Assemblée nationale est repoussé à l'unanimité par le gouvernement de la défense nationale, la Prusse n'ayant pas voulu accepter le ravitaillement de Paris, et n'ayant accepté qu'avec des réserves la participation de l'Alsace et de la Lorraine au vote.

A l'officiel de ce matin, paraît un décret ordonnant la formation de trois armées dans Paris, dont une de gardes nationaux sédentaires.—Ordre parfait à Paris.

Tours, 7 novembre 1870.

Un télégramme de l'agence Havas de Paris, en date du 6, annonce le rejet de l'armistice et ajoute que le résultat définitif du vote a été de :

557.097 OUI
63.638 NON

Le plupart des maires élus hier à Paris appartiennent au parti républicain, comme Saligny, Henri Martin, Carnot et Corbon.

Mais quelques partisans de la Commune, Tirard, Bonvalot, Mottu, Clemencau, ont été élus. Reste à faire six ballottages.

Le Journal officiel parle des arrestations qui ont été opérées, voulait oublier toutes les violences commises le 31, mais de nouvelles menées menaçant la paix publique, le gouvernement a dû sévir. Une instruction judiciaire est commencée, elle sera poursuivie rapidement.

HAVAS.

Tours, 7 novembre 1870.

10 h. 25 matin.

Le ministre de la justice aux préfets ;

MM^{mes} Crémieux, Fourichon et Thiers, ont pris l'initiative d'une souscription pour laquelle elles demandent le concours patriotique de toutes les femmes françaises. Cette souscription a pour objet de fournir à nos braves mobiles et francs-tireurs des vêtements chauds qui

leur permettent de supporter la rude saison d'hiver. Ce but ne serait pas atteint si pauvres ou riches toutes les Françaises n'y pouvaient participer.

Les journaux ont reproduit notre appel mais tout le monde ne lit pas les journaux. Dans nos campagnes surtout, nos braves femmes des cultivateurs qui ont comme nous des fils, des frères qui leur sont chers parmi nos défenseurs, toutes voudront apporter leur obole pour cette pieuse mission.

Nous prions donc, MM. les préfets, sous préfets et maires de faire imprimer sous forme d'affiche cette lettre dans chaque commune de France.

Par cette publicité, votre but sera rempli et nos espérances seront réalisées.

Les vêtements et autres objets peuvent être donnés en nature, les offrandes seront reçues dans chaque mairie.

AMÉLIE CRÉMIEUX.

Kuhnheim, 7 novembre.

(Officiel).

Le fort mortier près Neuf-Brissach a capitulé cette nuit. Nous avons capturé 5 canons et 220 prisonniers.

Havas-Reuter.

Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe donc, pour assurer leur prompt arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient faciles à lire.

A cet effet, il faut qu'elles soient brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les censeurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des mandats de la poste, payables dans les lieux d'internement des prisonniers ; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étouffent Paris, l'administration est décidée à aire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'ignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'intérêt même de leur transmission, les dépôts seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques.

faut vivre, il faut voyager, il faut courir le monde pour connaître les hommes ! Quelle race !... c'est une femme, cela leur suffit à eux !... Elle danse pour amuser les soldats et les fakirs ; qu'importe ? c'est une femme ! Elle se charge de bijoux faux comme une déesse de pagode, c'est une femme ! Elle est vieille à seize ans, c'est une femme ! Elle a une chair de démon vautre au feu, c'est une femme !... Il y a des hommes qui se payent de cette fausse monnaie de notre sexe, dans leurs inconcevables passions.

Octavie fit un geste énergique et porta la main à son front, comme pour se recueillir et arranger une idée.

Elle s'assit, se leva, s'assit encore, et écrivit ce billet :

« Sir Edward,

» Vous êtes le plus dévoué de mes serviteurs, n'est-ce pas ? Je compte donc sur vous en toute occasion.

» Faites seller deux chevaux et préparer deux palanquins. Je veux visiter les environs avec mes femmes, vous m'escorterez.

» J'exige la plus grande célérité. Le soleil est déjà fort incommode, ne perdez point de temps.

» Votre bien dévouée,

» Comtesse OCTAVIE.

Elle fit remettre le billet à son adresse, s'habilla précipitamment, appela ses femmes de service, leur donna ses ordres de départ et descendit.

« Cette maison est souillée, se dit-elle en effleurant les marches de l'escalier,

Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'ondevait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

CHÉMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 10.30

Roubaix, dép., Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép., Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.16 — 7.45 — 9.16 — 10.46 — 11.50 — 1.45 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.45 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.40 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, ou à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payés. S'adresser rue St-Georges, 4, Grande Magasins de la Providence.

526

AUX ARMES !

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

l'air que j'y respire me souille moi-même. Gardons-nous bien cependant de laisser percer sur mon visage et dans ma parole une ombre de jalousie. Comme il en triompherait, lui ! Soyons femme jusqu'à la fin... Car, Dieu le sait ! je ne suis pas jalouse, je suis indignée ; j'abhorre les lâchetés et les trahisons.

Sir Edward attendait la comtesse Octavie aux premiers arbres de l'allée de Roadjah.

Il y eut quelque embarras des deux côtés dans cette première entrevue ; mais tout fut dissimulé avec adresse pourtant.

« C'est bien ! dit Octavie ; vous êtes exact, sir Edward.

— Vous avez ordonné, madame, j'ai obéi, dit Edward avec un geste respectueux et un sourire charmant.

— A cheval, sir Edward, et faites avancer les palanquins pour les femmes.

— Les porteurs sont à leur poste, madame ; tous les ordres sont donnés.

— C'est bien, partons.

La suite au prochain numéro.